



Conseil économique et social

Distr. générale
27 mars 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

Point 3 a) ii) de l'ordre du jour

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives; thème de l'évaluation : accès et participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent

Le passage des femmes de l'éducation au plein emploi et à un travail décent, notamment dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques

Résumé de l'animateur

1. Le 18 mars 2014, la Commission de la condition de la femme a organisé un échange de vues sur les progrès accomplis dans l'application des conclusions concertées sur l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation et aux sciences et techniques, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent, qu'elle avait adoptées à sa cinquante-cinquième session, en 2011 (voir [E/2011/27-E/CN.6/2011/12](#)).

2. Dans ces conclusions, la Commission avait adopté une série de recommandations sur les mesures à prendre en la matière, qui s'organisaient en six grands axes : a) renforcer la législation, les politiques et les programmes nationaux; b) élargir l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation; c) assurer un enseignement et une formation de qualité, notamment dans les domaines des



sciences et techniques, tenant compte des sexes; d) favoriser le passage de l'éducation au plein emploi et à un travail décent; e) améliorer la stabilité des effectifs féminins et leur progression de carrière dans les domaines des sciences et techniques; et f) adapter les sciences et techniques aux besoins des femmes.

3. L'échange de vues a été organisé sous la forme de deux tables rondes. La première, qui s'est tenue dans la matinée du 18 mars 2014, a porté sur les axes a) à c), notamment l'éducation des femmes et des filles dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (voir le résumé de l'animateur publié sous la cote [E/CN.6/2014/INF.7](#)). La deuxième, qui s'est tenue dans l'après-midi du 18 mars, a porté sur les axes d) à f), notamment sur l'emploi des femmes dans les domaines précités et les mesures visant à adapter les sciences et techniques aux besoins des femmes et des filles et à leurs priorités.

4. L'échange de vues a été animé par la Vice-Présidente de la Commission, Neli Shiolashvili (Géorgie). Sont intervenues la Conseillère auprès de la Mission permanente des Émirats arabes unis, Hind Alowais, au nom de Lamya Fawwaz, Directrice exécutive des affaires publiques de l'Institut Masdar des sciences et des technologies (Émirats arabes unis), et la professeur d'histoire des sciences et titulaire de la chaire John L. Hinds à l'Université de Stanford, Londa Schiebinger (États-Unis d'Amérique). Un document de travail définissait le cadre de l'échange de vues, auquel ont participé les représentants de 12 États Membres, d'une organisation régionale (Union européenne) et d'une organisation non gouvernementale. Les observations finales ont été faites par la Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes, Lakshmi Puri.

5. Les participants ont souligné qu'il fallait voir dans l'accès et la participation des femmes à l'éducation et à l'emploi dans les domaines scientifiques une chaîne de valorisation dont chaque maillon (éducation, formation, renforcement des capacités, emploi et esprit d'initiative) donnait une valeur ajoutée non seulement aux femmes et aux filles en tant qu'individus, mais aussi à la société dans son ensemble, et évaluer et examiner la question sous cet angle. Il fallait donc s'attacher tout particulièrement à recruter des effectifs féminins dans ces domaines, tant au stade de l'éducation que de l'emploi, et à assurer la continuité et l'évolution de leur parcours.

6. Les filières scientifiques généraient de plus en plus d'emplois. D'après les projections, quelque 8,4 millions d'emplois seraient à pourvoir d'ici à 2030 dans les secteurs de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne, en pleine expansion. En outre, il faudrait faire appel à 2,5 millions d'ingénieurs et de techniciens pour améliorer l'accès à l'eau salubre et l'assainissement en Afrique subsaharienne. Dans les prochaines années, des compétences dans les domaines de l'informatique et des communications seraient nécessaires pour 90 % des emplois du secteur formel. Compte tenu de ces prévisions et de la tendance à l'automatisation des emplois peu qualifiés, dont la plupart sont pourvus par des femmes, il était stratégiquement important d'équiper les femmes des compétences nécessaires pour satisfaire aux nouvelles exigences des filières scientifiques. Elles n'auraient ainsi pas à faire les frais des suppressions d'emplois dans certains secteurs et pourraient prétendre à des emplois dans les secteurs émergents.

7. Si des progrès considérables avaient été accomplis en matière d'éducation secondaire et supérieure, certains obstacles continuaient d'empêcher les femmes d'accéder à l'emploi et à un travail décent, en particulier dans les domaines scientifiques. Les participants ont remarqué que malgré l'augmentation du nombre de femmes diplômées de l'enseignement supérieur dans toutes les régions du monde, il n'y avait de débouchés dans ces domaines que pour une fraction d'entre elles. Certains groupes, notamment les femmes vivant en milieu rural, les femmes autochtones et les femmes d'un âge avancé, s'en trouvaient même exclus, tant au stade de l'éducation qu'à celui de l'emploi. Les structures et les cadres institutionnels actuels apparaissaient comme les principaux obstacles à la pleine participation des femmes aux filières scientifiques, aussi les participants ont-ils demandé que soient élaborés des politiques et des programmes publics visant spécifiquement à offrir aux femmes des débouchés professionnels concrets et viables dans un plus grand nombre de secteurs à la sortie de leurs études. Ils ont fait observer qu'il ne suffisait pas de « s'arranger pour qu'il y ait plus de femmes et de filles dans les domaines scientifiques », mais qu'il fallait réformer les établissements et en créer de nouveaux de façon que la problématique hommes-femmes soit prise en compte dans l'enseignement scientifique.

8. Les participants ont également souligné qu'il fallait adopter de nouvelles mesures, notamment législatives, afin de repenser le lieu de travail et de faire en sorte qu'il soit adapté aux personnes et non l'inverse. Pour ce faire, il faudrait envisager le déroulement des carrières selon une approche à long terme et sans exclusive, de façon que les salariés puissent bénéficier de congés parentaux et d'horaires de travail souples sans pour autant sacrifier leur carrière. De nombreux domaines d'activité scientifiques, en particulier la médecine, étaient connus pour offrir un cadre de travail particulièrement rigide et exigeaient des transformations radicales. Dans certains cas, que les participants ont donné comme exemple de bonnes pratiques, il avait été possible, en revoyant l'ordre des priorités gouvernementales et en apportant des changements au processus décisionnel, d'adopter des mesures en faveur des congé de maternité rémunéré, congé de paternité et congé parental, de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et de l'égalité de salaire entre hommes et femmes à travail égal. Les participants ont également cité, parmi les initiatives fructueuses, des campagnes de promotion de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée menées à l'échelle nationale pour faire évoluer la culture d'entreprise et les idées préconçues sur les priorités personnelles et professionnelles, et promouvoir un environnement de travail « plus intelligent ».

9. Outre ces initiatives institutionnelles, il est nécessaire, pour parvenir à un changement systémique véritable et durable, que celui-ci soit opéré à partir de la base, grâce à l'adoption de mesures aux niveaux de l'école, de la communauté et de la famille. Les participants ont mis en avant le rôle central que les familles et les sociétés avaient à jouer pour soutenir les femmes et les filles dans leurs choix de carrière et favoriser leur avancement dans les domaines scientifiques. Dans plusieurs pays, des initiatives lancées pour appeler l'attention des parents et des autres membres de la famille sur la corrélation entre éducation et niveau de revenu s'étaient traduites par une hausse du taux de scolarisation des filles. Toutes ces mesures, conjuguées à des systèmes d'aide comme les programmes de stage et de mentorat, avaient conduit à une augmentation spectaculaire du taux d'inscription des femmes dans les établissements d'enseignement supérieur scientifique ainsi que

du nombre de femmes employées dans les secteurs public et privé et dans les universités.

10. Les participants ont fait remarquer que les problèmes économiques qui persistaient dans de nombreux pays continuaient de limiter la création d'emplois dans le secteur public. Le secteur privé devait donc s'impliquer davantage, non seulement pour offrir aux femmes des perspectives d'emploi et de travail décent dans les domaines scientifiques, mais aussi pour promouvoir leur rôle au travail et réduire l'écart entre les sexes dans certains domaines d'activité. Dans certains pays, des mesures d'incitation avaient été mises en place, par exemple sous la forme d'avantages fiscaux ou d'allègement des cotisations sociales, pour encourager les entreprises du secteur privé, en particulier dans les domaines scientifiques, à embaucher davantage de jeunes femmes, adopter des politiques en faveur de l'égalité des sexes et veiller au respect des droits des femmes sur le lieu de travail.

11. Les femmes qui trouvaient un emploi dans des environnements et des domaines à forte présence masculine, dans lesquels elles n'avaient que rarement accès aux réseaux établis, se heurtaient souvent à des difficultés. Les participants ont appelé l'attention sur des initiatives qui avaient permis de préparer efficacement les femmes à leur entrée sur le marché du travail, en particulier dans les domaines scientifiques. Des programmes de collaboration avaient par exemple été mis en place entre certaines universités et les secteurs public et privé en vue de permettre aux étudiantes d'accéder à des stages, de leur offrir des perspectives d'emploi et des services d'orientation professionnelle et de les aider à acquérir l'assurance et les compétences nécessaires pour établir un curriculum vitæ, présenter une candidature et réussir un entretien d'embauche. Les participants ont noté le rôle important que jouaient les modèles d'identification et les mentors et regretté qu'ils ne soient pas utilisés plus souvent, sachant qu'ils pourraient fortement contribuer à promouvoir le recrutement de jeunes femmes et la continuité et l'évolution de leur carrière dans les secteurs scientifiques, et à combattre les préjugés et les stéréotypes sexistes dans ces secteurs. D'autres bonnes pratiques et initiatives prometteuses ont été citées, comme la création de campagnes médiatiques et de récompenses mettant en lumière les réussites des femmes dans les domaines scientifiques et la contribution qu'elles apportent à la société.

12. Les participants ont indiqué qu'il fallait que les contenus et les découvertes scientifiques répondent aux besoins des femmes autant que des hommes et que les avancées et les innovations scientifiques et techniques profitent pleinement aux femmes. Des changements structurels devaient donc être opérés dans les secteurs scientifiques afin qu'ils puissent offrir aux femmes et aux filles des perspectives éducatives et professionnelles attrayantes et viables. À cette fin, il était nécessaire que le système éducatif et les programmes d'enseignement, la recherche scientifique et technique et les publications spécialisées, ainsi que les organismes de subvention et les modalités de financement, fassent l'objet d'une analyse au regard de la problématique hommes-femmes. Il fallait associer toutes les parties concernées et de nombreux secteurs aux efforts visant à accroître la participation des femmes dans les domaines scientifiques.

13. Les participants ont réaffirmé qu'il importait de mieux tenir compte du point de vue de l'utilisateur dans les activités scientifiques. Ils ont appelé l'attention sur l'intérêt qu'il y avait à mettre les sciences et techniques au service des femmes et des filles, non seulement pour trouver des solutions à leurs problèmes concrets et

pressants, mais aussi pour éveiller leur intérêt à l'égard des filières scientifiques et les encourager à s'orienter vers celles-ci. À titre d'exemple, les soignants pourraient être associés à la conception des technologies d'assistance à l'intention des personnes âgées. Les participants ont également encouragé le recours à des groupes de réflexion composés d'utilisateurs, des méthodes de recherche active participative et des stratégies de promotion de la diversité. Le fait que certaines solutions techniques étaient conçues sans que soient pris en compte les moyens dont disposaient les femmes pour se les procurer, les adapter à l'usage qu'elle souhaitait en faire et s'en servir, contribuait à creuser l'écart entre les besoins des femmes et leurs possibilités d'accès aux techniques et à leur transfert.

14. L'accès des femmes à l'informatique et aux communications et l'utilisation qu'elles en faisaient pouvaient jouer un rôle crucial pour faire avancer leur autonomisation et l'égalité des sexes. Les participants ont fait part des progrès accomplis dans la promotion de moyens informatiques et de communications facilement accessibles et peu coûteux et de programmes de formation en la matière. Les femmes étaient désormais mieux à même d'utiliser des solutions techniques qui contribuaient à leur sécurité, leur donnaient accès à des contenus, comme des données sur les prix, des prévisions météorologiques ou des plateformes d'information en ligne, et leur permettaient d'accéder à certains services, notamment juridiques, sociaux et sanitaires. L'informatique et les communications jouaient un rôle également important pour les femmes chefs d'entreprise, qui pouvaient entrer en contact avec des mentors et des réseaux, accéder aux marchés mondiaux et diriger leur affaire depuis leur domicile. De plus en plus d'entrepreneuses concevaient des innovations et développaient des applications informatiques. Malgré cela, les participants ont constaté que l'accès à l'informatique et aux communications demeurait insuffisant, voire inexistant, pour des millions de femmes et de filles, notamment en milieu rural.

15. Les participants ont formulé des recommandations visant à mettre en œuvre des stratégies en faveur d'une participation accrue des femmes et des filles aux sciences et techniques. Ils ont notamment préconisé la création d'un forum mondial rassemblant les producteurs et les utilisateurs de contenus scientifiques, l'objectif étant que les sciences et techniques contribuent à faire avancer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les participants ont également demandé que les mesures adoptées, les responsabilités prises, les investissements réalisés et les ressources mobilisées au titre des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 tiennent compte des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'accès et à la participation des femmes et des filles à l'éducation et à l'emploi dans les domaines scientifiques. Il était essentiel que les innovations et les avancées scientifiques et techniques profitent aux femmes et aux filles et répondent à leurs besoins.

16. Les participants ont souligné que l'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, 20 ans après leur adoption, offrait l'occasion d'approfondir la réflexion et d'accélérer les mesures visant à garantir que les femmes et les filles aient accès à l'éducation et à l'emploi dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, et puissent tirer parti des avancées scientifiques et techniques.